

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41 DIN 38409

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 1 de 9

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41 DIN 38409

UFI: RCR3-000X-C00K-5Q3M

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                      |                                  |                              |
|----------------------|----------------------------------|------------------------------|
| Société:             | AnalytiChem GmbH                 |                              |
|                      | ACD                              |                              |
| Rue:                 | Stempelstraße 6                  |                              |
| Lieu:                | D-47167 Duisburg                 |                              |
| Téléphone:           | 0203/5194-0                      | Téléfax: 0203/5194-290       |
| E-mail:              | info@analytichem.de              |                              |
| Interlocuteur:       | Abteilung Produktsicherheit      | Téléphone: 0203/5194-107/117 |
| E-mail:              | produktsicherheit@analytichem.de |                              |
| Internet:            | www.analytichem.de               |                              |
| Service responsable: | Abteilung Produktsicherheit      |                              |

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

###### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

##### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41  
DIN 38409**

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 2 de 9

**Caractérisation chimique**

Mélanges en solution aqueuse

**Composants pertinents**

| N° CAS    | Substance                                                        |          |          | Quantité  |
|-----------|------------------------------------------------------------------|----------|----------|-----------|
|           | N° CE                                                            | N° Index | N° REACH |           |
|           | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)                     |          |          |           |
| 5144-89-8 | 1,10-Phenanthrolin-Monohydrat                                    |          |          | 1 - < 5 % |
|           | Acute Tox. 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H400 H410 |          |          |           |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

| N° CAS    | N° CE | Substance                                                | Quantité  |
|-----------|-------|----------------------------------------------------------|-----------|
|           |       | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA |           |
| 5144-89-8 |       | 1,10-Phenanthrolin-Monohydrat                            | 1 - < 5 % |
|           |       | par voie orale: ATE = 100 mg/kg                          |           |

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des mesures de premiers secours**

**Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides non combustibles

**5.3. Conseils aux pompiers**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41 DIN 38409

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 3 de 9

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

##### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Conserver le récipient bien fermé.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41 DIN 38409

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 4 de 9

#### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
- Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Information supplémentaire

- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Conserver le récipient bien fermé.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Stocker dans un endroit sec.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Substances chimiques de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

- Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

- lunettes à coques

##### Protection des mains

- Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: >480min

En cas d'un bref contact avec la peau

Modèles de gants recommandés: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: >480min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

##### Protection de la peau

- Porter un vêtement de protection approprié.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### Protection respiratoire

- Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41  
DIN 38409**

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 5 de 9

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                                                              |                          |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| L'état physique:                                                             | Liquide                  |
| Couleur:                                                                     | rouge foncé              |
| Odeur:                                                                       | sans odeur               |
| Seuil olfactif:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation:                                        | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Limite inférieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:                                             | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:                                                              | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation:                                             | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:                                                | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:                                                                   | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:                                                       | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:                                                             | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants                                            | Aucune donnée disponible |
| La vitesse de dissolution:                                                   | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:                                        | Aucune donnée disponible |
| La stabilité de la dispersion:                                               | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:                                                          | Aucune donnée disponible |
| Densité:                                                                     | 1,0064 g/cm <sup>3</sup> |
| Densité relative:                                                            | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente:                                                           | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:                                                  | Aucune donnée disponible |
| Caractéristiques des particules:                                             | Aucune donnée disponible |

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Dangers d'explosion                  | Aucune donnée disponible |
| Combustion entretenue:               | Aucune donnée disponible |
| Température d'inflammation spontanée | Aucune donnée disponible |
| solide:                              | Aucune donnée disponible |
| gaz:                                 | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes               | Aucune donnée disponible |

**Autres caractéristiques de sécurité**

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Taux d'évaporation:               | Aucune donnée disponible |
| Épreuve de séparation du solvant: | Aucune donnée disponible |
| Teneur en solvant:                | Aucune donnée disponible |
| Teneur en corps solides:          | Aucune donnée disponible |
| Point de sublimation:             | Aucune donnée disponible |
| Point de ramollissement:          | Aucune donnée disponible |
| Point d'écoulement:               | Aucune donnée disponible |

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41  
DIN 38409**

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 6 de 9

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Aucune donnée disponible

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS    | Substance                     |              |        |        |         |
|-----------|-------------------------------|--------------|--------|--------|---------|
|           | Voie d'exposition             | Dose         | Espèce | Source | Méthode |
| 5144-89-8 | 1,10-Phenanthrolin-Monohydrat |              |        |        |         |
|           | orale                         | ATE<br>mg/kg | 100    |        |         |

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41 DIN 38409

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 7 de 9

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41  
DIN 38409**

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 8 de 9

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

**L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Ferroïne en solution d'indicateur pour la détermination de la DCO DIN 38409:1980, DEV H41  
DIN 38409**

Date de révision: 17.09.2024

Code du produit: 01355

Page 9 de 9

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,12.

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

| Classification          | Procédure de classification |
|-------------------------|-----------------------------|
| Aquatic Chronic 3; H412 | Méthode de calcul           |

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301

Toxique en cas d'ingestion.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*